



Absence de document signature électronique

Par biscione

Bonjour tout le monde,

En faisant un comparatif des mutuelles, mes parents ont signé un contrat dans une autre mutuelle par une signature électronique alors qu'ils demandaient uniquement un devis. Ils ont été très naïf sur le coup.

La signature a été faite le 15/01 donc je suis parfaitement dans les délais pour demander une rétractation. Par contre ils n'ont reçu à l'heure actuelle aucun document, aucun contrat que ce soit par courrier ou par mail.

La seule chose qu'ils ont reçu sur leur boîte mail est un devis. Avec des erreurs (mauvaise adresse, pas d'adresse mail indiqué sur le devis) et un devoir de conseil complètement bâclé (demande de renfort sur dentaire, optique et dépassement d'honoraires pas respectés et absent de la proposition).

Je souhaiterais faire partir un courrier de rétractation mais impossible d'avoir un numéro de contrat, une adresse ou même le nom exacte de la mutuelle. Je n'ai que le numéro du courtier qui s'est occupé d'arnaquer mes parents.

Y a t'il une solution? Un mail à envoyer au courtier pour lui mettre la pression et obtenir ce contrat?

Merci